

## Faut-il créer des maisons de repos pour homos ?

### À découvrir dans cette analyse

2013 a été une année mouvementée pour les défenseurs des droits des homosexuels. Chacun se souvient par exemple de l'émoi qui a entouré la loi autorisant le mariage homosexuel en France, loi qui a finalement été promulguée le 17 mai dernier. Mais les débats ne sont pas clos pour autant. Chaque fois ou presque qu'il est question d'homosexualité, ils sont rouverts. C'est le cas quand on évoque l'idée de créer des lieux d'hébergement spécifiquement destinés aux homosexuels<sup>1</sup> âgés. Dans cette analyse, nous présentons cette problématique et pointons les éléments auxquels il convient, selon nous, de porter attention.

### Questions pour lancer et/ou prolonger la réflexion

- Quelles peuvent être les difficultés des homosexuels âgés en maison de repos ?
- Quels sont les risques de la création de lieux d'hébergement spécifiques ?
- Quelles sont les solutions alternatives ?

### Thèmes

- Hébergement
- Maisons de repos
- Homosexualité

### Mise en contexte

L'idée de créer des maisons de repos spécifiquement destinées aux homosexuels âgés n'est pas neuve, mais elle a très récemment refait surface dans la presse et les débats publics.

En juillet dernier, une actu « choc » fait le tour de la presse française : une maison de retraite réservée aux gays est en passe d'ouvrir ses portes dans l'Aude (Le Figaro, 2013). Plus récemment encore — le 27 novembre dernier —, la ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie en France, Michèle Delaunay, annonce la sortie d'un vaste rapport sur le vieillissement des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT) et des personnes vivant avec le VIH, coécrit par 3 associations LGBT (SOS Homophobie, Groupe SOS, & AIDES, 2013). Ce rapport présente 23 propositions pour favoriser les conditions de vieillissement des personnes homosexuelles. Parmi celles-ci, on retrouve l'expérimentation de lieux d'hébergement spécifiques (dits « maisons communautaires »), auxquels la Ministre n'est pas opposée. L'écho qui en est donné par la presse est large.

Il y a un peu plus longtemps — le 18 février 2011 —, le journal allemand « Junge Welt » publiait un article consacré à l'ouverture du premier projet d'hébergement destiné aux gays et lesbiennes âgés (Bernhardt, 2011). Cet article a été traduit en français et est ensuite paru dans le *Courrier international*, ce qui montre bien combien cette thématique intéresse la presse grand public : elle suscite des craintes de communautarisme tout autant que le voyeurisme par rapport aux questions relevant de la sexualité (Lacombe, 2011). On peut d'ailleurs constater qu'un article à ce sujet

---

<sup>1</sup> Dans cette analyse, nous utiliserons les termes « homosexuels » et « gays » pour désigner une population en réalité plus large : les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT). Nous préférons ces termes car ils demeurent plus parlants pour de nombreuses personnes, sans aucune forme d'exclusion des autres sexualités.

publié sur *20minutes.fr* (2011) a vu ses commentaires fermés « en raison d'un trop grand nombre de commentaires homophobes »<sup>2</sup>.

## Quelques questions qu'il convient de se poser

Si l'on souhaite évaluer le bien-fondé d'une telle idée, il convient vraisemblablement de se poser quelques questions. Nous en proposons quatre dans les sections qui suivent.

### 1. Existe-t-il une demande de la part de la communauté gay pour ce type de lieu ?

La réponse à cette question n'est pas forcément évidente, car l'avis des homosexuels n'est pas forcément disponible sur toutes les questions. Il faut donc, en l'occurrence, se contenter d'indices. Un premier indice suggère qu'il y a bien une demande : le projet de lieu d'hébergement à Berlin dont nous parlions plus haut a immédiatement connu un grand intérêt, si bien que plus de 180 personnes étaient déjà sur liste d'attente avant même l'ouverture de ce lieu (Bernhardt, 2011). Par ailleurs, en Belgique, Kristof Buntinx a effectué une étude avec la *Hogeschool Gent* (référéncée sur le site HolebiHome ; La Capitale, 2012) pour savoir si de tels hébergements pouvaient répondre à une attente réelle. Y ont participé 435 personnes lesbiennes, gays, bis ou transsexuelles de 18 à 81 ans (de toutes les langues et régions du pays). Il s'est avéré que 251 d'entre elles (soit près de 58 %) ont montré un certain intérêt pour un hébergement qui leur serait spécifique pour leurs vieux jours. Ces deux éléments laissent donc penser qu'il existe bel et bien une demande.

Un autre éclairage nous est donné par François de Singly (cité par Duportail, 2013), sociologue, selon lequel les maisons de retraite communautaires (qui regroupent les gens autour d'une ressemblance) sont amenées à se développer : « *Quand vient le très grand âge, nous n'avons plus la force de sortir de notre monde pour commencer une nouvelle histoire. Toute notre vie nous sommes confrontés à la différence et nous nous y adaptons. Mais au soir de notre existence, nous nous raccrochons au communautarisme, au socle de valeurs et de souvenirs communs, car nous ne nous pouvons plus nous projeter dans l'avenir. Je ne pense pas que cela soit une menace pour le lien social. Le grand âge est déjà une telle épreuve, ne privons pas les personnes âgées de ce petit bonheur si elles le désirent* ».

En conclusion, il semble donc bel et bien exister une demande de la part des homosexuels eux-mêmes. Il reste à voir ce que ce type d'initiative peut leur apporter, ainsi que les risques qu'elle peut engendrer. C'est l'objectif des trois questions qui suivent.

### 2. De tels hébergements peuvent-ils permettre aux homosexuels âgés de couler de vieux jours plus tranquilles et agréables ?

Dans des maisons de repos « traditionnelles », les homosexuels âgés peuvent se heurter aux mêmes discriminations que dans la société, des plus légères (des regards obliques ou des messes basses) aux plus dures (des moqueries explicites voire des droits diminués, par exemple à vivre pleinement sa sexualité). Dans ce cadre, il convient de mentionner que le vécu des homosexuels âgés n'est pas tout à fait identique à celui des homosexuels plus jeunes. En effet, les mentalités à l'égard de l'homosexualité ont fortement évolué au cours des années, tendant vers une plus grande tolérance vis-à-vis de la différence. Dans leurs jeunes années, les homosexuels aujourd'hui âgés ont donc souvent dû se cacher ou, au contraire, défendre avec force leur identité homosexuelle. Quelle qu'ait été leur attitude, il est compréhensible — et sans doute légitime — qu'ils souhaitent vieillir sans que leur homosexualité ne soit une difficulté. Ceux qui se sont cachés toute leur vie aimeraient pouvoir vivre leurs dernières années conformément à leur identité profonde, et ceux qui se sont battus pour qu'elle soit reconnue ne veulent pas y renoncer.

Un autre élément qu'il convient de prendre en compte, c'est le niveau de tolérance des aînés par rapport à l'homosexualité. On l'a dit, la société tend vers plus de tolérance (Loftus, 2001), mais certaines attitudes négatives envers les homosexuels ont été ancrées très tôt, notamment par le biais des trois grandes religions monothéistes, selon lesquelles l'homosexualité est contre nature. Or,

---

<sup>2</sup> Metronews.fr a également collecté quelques commentaires plus « construits », qui peuvent être retrouvés ici : <http://www.metronews.fr/info/maisons-de-retraite-pour-homos-vous-avez-donne-votre-avis-a-metronews/mmkB!8kEKDbB0teuOc/>

les aînés d'aujourd'hui ont souvent reçu une éducation religieuse poussée, ce qui peut expliquer qu'ils aient une attitude plus négative que les autres groupes d'âge envers l'homosexualité (Estgen, 2003 ; Guittar & Pals, à paraître). Face aux aînés hétérosexuels des maisons de repos, il est donc probable que les homosexuels âgés se sentent encore plus jugés qu'ils ne l'étaient par la population générale avant leur entrée dans l'établissement...

Un dernier élément — qui est largement ignoré —, c'est que les homosexuels âgés se sentent aussi marginalisés au sein de la communauté homosexuelle. En effet, Dannecker et Reiche (cités par Bernhardt, 2011) se sont demandé jusqu'à quel âge les homosexuels se disaient jeunes et ont mis en évidence que, pour les homosexuels, la fin de la jeunesse se situait vers 30 ans et le début de la vieillesse, vers 35 ans ! Il est donc probable que la vieillesse soit encore plus stigmatisée dans le milieu gay.

Sur base de ces différents éléments, on peut avancer que les homosexuels âgés seraient très probablement moins jugés dans des lieux où ils se retrouveraient entre eux que dans des maisons de repos « standard ».

### 3. De tels hébergements peuvent-ils permettre de rompre l'isolement des homosexuels âgés ?

Quand on craint d'être exposé à une forme de discrimination, il peut être tentant de cacher son « stigmata » — en l'occurrence, de taire son homosexualité. Néanmoins, si l'on ne s'autorise plus parler de sa vie affective avec les personnes qui nous entourent, ne risque-t-on pas d'avoir plus de difficultés à tisser des liens significatifs et, de ce fait, de s'isoler ? Si la solitude est déjà une difficulté typiquement associée au vieillissement, elle touche davantage encore les homosexuels âgés. Dans ce contexte, des lieux d'hébergement spécifiques pourraient leur permettre de faire davantage de rencontres et, dès lors, de rompre l'isolement.

### 4. De tels hébergements ne risquent-ils pas d'entraîner une forme de repli sur soi et de « ghettoïsation » ?

À une époque où l'on s'attaque plus que jamais aux discriminations et où l'on tente de faire tomber les barrières entre les personnes qui sont différentes, il peut sembler un peu étrange — voire carrément contre-productif — de construire de nouvelles barrières... En tout cas, tel était clairement notre point de vue en commençant à réfléchir au sujet qui nous occupe. On peut aussi légitimement se demander si la création d'hébergement spécifique à une forme de sexualité ne risque pas d'entraîner des initiatives du même type pour d'autres « groupes » (les femmes, les personnes de telle ou telle religion, les végétariens, etc.). Cela pourrait entraîner une forme de morcellement de la population des aînés, ce qui ne nous semble absolument pas favorable (d'autant qu'un mouvement tel qu'Énéo tente de fédérer les aînés et pas de les diviser !).

Néanmoins, il convient de se poser la question : une certaine forme de communautarisme est-elle une entrave au lien social ? Il nous vient spontanément à l'esprit deux initiatives de type « communautaire » qui nous semblent très positives : « La Maison des Babayagas », à Montreuil, communauté pour femmes âgées, ou encore « La Solidaire », asbl everoise, qui s'inquiète du vieillissement des immigrés africains. Ces initiatives prouvent que le communautarisme n'est pas négatif en lui-même. Ce qui nous semble plus important, c'est l'esprit dans lequel ces regroupements se font. Avoir un socle commun de valeurs et de souvenirs n'empêche pas forcément de rester ouvert sur l'extérieur. Un lieu peut s'avérer « rassurant » sans être « ghettoïsant ».

### **En guise de conclusion...**

Nous l'avons vu, il semble bel et bien exister une demande d'hébergements spécifiques pour les homosexuels âgés, et de tels lieux sont effectivement susceptibles de limiter la discrimination à laquelle ils sont confrontés, de même que leur isolement. Dans le même temps, une crainte justifiée existe quant au fait que de telles initiatives puissent entraîner un affaiblissement du lien social et un repli communautaire. Dans ces conditions, il semble opportun d'envisager une position intermédiaire : celle consistant à aménager des lieux où les homosexuels sont réellement les bienvenus. Des lieux où la tolérance est une évidence, et où les différences sont une richesse. De telles initiatives existent. Par exemple, des lieux d'hébergement pour homosexuels, mais intergénérationnels, des lieux pour les gays mais aussi les « amis des gays » (des hétérosexuels

suffisamment tolérants). Enfin, aux Pays-Bas, une autre initiative est à saluer : celle du label « gay friendly », qui peut être attribué aux maisons de repos dont le personnel est formé à un accueil non discriminant des personnes LGBT (personnel qui veille aussi à la tolérance de tous les résidents). La souffrance des homosexuels âgés doit être entendue et il convient d'y apporter une réponse. Cette dernière doit néanmoins rester conforme au modèle de société que nous souhaitons : une société plus juste et plus ouverte à la diversité.

Jean-Baptiste Dayez

## Bibliographie

- 20minutes.fr (2011). Les gays français à la recherche d'une première maison de retraite amie. *20minutes.fr*, 4 janvier 2011. Accessible en ligne : <http://www.20minutes.fr/france/646850-france-les-gays-francais-recherche-premiere-maison-retraite-amie>
- Bernhardt, M. (2011). Allemagne. Un abri pour les homosexuels âgés. *Courrier International*, 18 février 2011. Accessible en ligne : <http://www.courrierinternational.com/article/2011/02/18/un-abri-pour-les-homosexuels-ages>
- Duportail, J. (2013). Un rapport suggère la création de maisons de retraite pour homosexuels. *Le Figaro*, 28 novembre 2013. Accessible en ligne : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2013/11/28/01016-20131128ARTFIG00092-un-rapport-suggere-la-creation-de-maison-de-retraite-pour-homosexuels.php>
- Estgen, P. (2003). L'opinion des chrétiens du Luxembourg sur l'homosexualité. *Forum (Revue luxembourgeoise)*, 230, 6-10.
- Guittar, N. A., & Pals, H. (2014). Intersecting gender with race and religiosity: Do unique social categories explain attitudes toward homosexuality? *Current Sociology*, 62(1), 41-62.
- HolebiHome : <http://www.holebihome.be>
- Jaccottet, A. (2011). EMS : Les homos débarquent ! *360°, le magazine suisse gay, lesbien, bi et trans*, novembre 2011, 20-25.
- La Capitale (2012). Il veut créer une maison de repos « gay friendly ». *La Capitale*, 23 mars 2012. Accessible en ligne : <http://www.lacapitale.be/355088/article/regions/bruxelles/2012-03-23/il-veut-creer-une-maison-de-repos-%E2%80%9C-gay-friendly-%E2%80%9D>
- Lacombe, T. (2011). *Peut-on respecter l'identité communautaire de tous les résidents d'EHPAD sans dérive communautariste ?* (Diplôme Universitaire de Gérontologie), Université Pierre et Marie Curie – Paris 6 (UPMC), Paris.
- Le Figaro (2013). Aude : une maison de retraite pour gays ? *Le Figaro*, 30 juillet 2013. Accessible en ligne : <http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2013/07/30/97002-20130730FILWWW00514-aude-une-maison-de-retraite-pour-gays.php>
- Loftus, J. (2001). America's liberalization in attitudes toward homosexuality, 1973 to 1998. *American Sociological Review*, 66(5), 762-782.
- Mathy, J. (2013). Mariage pour tous... MRS aussi ? *Vie@Home*, 12, 11-15.
- SOS Homophobie, Groupe SOS, & AIDES (2013). *Rapport sur le vieillissement des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT) et des personnes vivant avec le VIH*. Accessible en ligne : [http://www.groupe-sos.org/media/doc/actus/2013\\_11\\_27\\_rapport\\_sur\\_le\\_vieillissement\\_des\\_personnes\\_lgbt\\_et\\_vivant\\_avec\\_le\\_vih.pdf](http://www.groupe-sos.org/media/doc/actus/2013_11_27_rapport_sur_le_vieillissement_des_personnes_lgbt_et_vivant_avec_le_vih.pdf)

Pour citer cette analyse

Dayez, J.-B. (2013). Faut-il créer des maisons de repos pour homos ? *Analyses Énéo*, 2013/29.

*Avertissement : Les analyses Énéo ont pour objectif d'enrichir une réflexion et/ou un débat à propos d'un thème donné. Elles ne proposent pas de positions avalisées par l'asbl et n'engagent que leur(s) auteur(e)(s).*

Énéo, mouvement social des aînés asbl

Chaussée de Haecht 579 BP 40 - 1031 Schaerbeek - Belgique  
e-mail : info@eneo.be - tél. : 00 32 2 246 46 73

---

En partenariat avec



Avec le soutien de



Avec l'appui de

